



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

SÉANCE DU 14 AVRIL 2026

DCM260414_012	DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)
---------------	--

Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site de la ville le 17 avril 2026

Que la convocation a été faite le 08 avril 2026

Le nombre de membre en exercice étant de 45 :

Présents :	44
Représentés :	1
Absents :	0
Total des votes :	45



Le Maire

Joé BÉDIER

L'an deux mille vingt six, le quatorze avril le conseil municipal de SAINT-ANDRÉ s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BÉDIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur BÉDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Madame RAYEPIN MOUTOUSSAMY Gilberte, Monsieur JAUZE Jean Michel, Madame VOISIN Evelyne, Monsieur PAPAYA Laurent, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Monsieur NAZE Gilles, Madame GRONDIN Migline, Monsieur GOTTE Christian, Madame SABABADY Marie Josette, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Madame COUPOU Jimmye, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ISSIMAILA HAMIDA Asmahane, Monsieur SOUBAYA Mickaël, Madame BOYER Tatiana, Monsieur GRONDIN Jimmy, Monsieur PARVEDY Georges, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur ROBERT Roger, Monsieur TOLSY Serge, Monsieur MOUTIEN Roland, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame CERVEAUX Adélaïde, Madame SOUPOU Alexa, Madame THERMEA Cindy, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame SITOUZE Marine Talita, Madame BRENNUS Mayline, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène, Madame PAULCAN Doly, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Monsieur VIRAPOULLE Laurent, Monsieur RABOT David, Monsieur THERMEA Judex, Monsieur DESIRE Olivier, Madame APPAVOULLE Lindsay Joëlle, Madame BENOIT Sabrina, Madame CANIGUY Juanita

ETAIENT REPRESENTES :

Monsieur VOULAMALE Jismy

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Mayline BRENNUS a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

DCM260414_012 - DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)

- *Vu le Code Général des collectivités territoriales,*

Le Comité Social Territorial (CST) est une instance consultative de dialogue social et de représentation des personnels territoriaux créée par la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019. Il est né de la fusion du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Créé dans chaque collectivité employant au moins 50 agents, le Comité Social Territorial rend des avis sur les questions d'organisation et de fonctionnement des services.

Les collectivités et établissements employant 200 agents ou plus ont en outre l'obligation de créer une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FSSSCT).

La FSSSCT est chargée des questions relatives à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail.

Le Comité Social Territorial (CST) est composé de deux collèges :

- des représentants du personnel
- des représentants de la collectivité

Dans chaque collège, les représentants titulaires sont en nombre égal à celui des représentants suppléants.

Dans le cadre du CST actuel, le nombre d'élus est fixé à 8, à parité avec le nombre de représentants du personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité des suffrages exprimés par :

Pour : 34

Contre : 11 (NAUD CARPANIN Marie Hélène, VOULAMALE Jismy, PAULCAN Doly, VIRAPOULLE Jean-Marie, VIRAPOULLE Laurent, RABOT David, THERMEA Judex, DESIRE Olivier, APPAVOUPOLLE Lindsay Joëlle, BENOIT Sabrina, CANIGUY Juanita)

Article unique :

- De désigner 8 élus titulaires et 8 élus suppléants.

ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS :

- | TITULAIRES | SUPPLEANTS |
|--------------------------------|--------------------------|
| - CERVEAUX Adélaïde | - TOLSY Serge |
| - PAPAYA Laurent | - CONSTANT Jean Paul |
| - RAYEPIN MOUTOUSSAMY Gilberte | - POINY-TOPLAN Stéphanie |
| - SITOUZE Marie | - GRONDIN Migline |
| - VIRAPIN Linda | - PARVEDY Georges |

- GOTTE Christian
- RAMASSAMY Laurent
- NAZE Gilles

- BOYER
- GROND
- PEQUIN Jean-Marc

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 974-219740099-20260422-DCM260414_012-DE



Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme
Saint-André le 21 AVR. 2026

Le Maire

Joé BEDIER

Envoyé en préfecture le 22/04/2026

Reçu en préfecture le 22/04/2026

Publié le



ID : 974-219740099-20260422-DCM260414_012-DE